



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 2 000 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherches archéologiques et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

La fouille du site de la Verrerie à Arles, menée par le musée départemental Arles antique et l'Inrap, entre 2014 et 2017, a permis de mettre au jour la maison de la Harpiste, dont les luxueuses fresques font l'objet d'un vaste programme de remontage, d'étude et de restauration.

© Rémi Bénali, Inrap

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture



© JMC / T. Chapotet

L'Inrap, du sauvetage du patrimoine archéologique au partage de la connaissance

Le modèle français d'archéologie préventive, unique en Europe sinon dans le monde, est exemplaire notamment en ce qu'il contribue à la mise au jour, à l'étude et à la conservation de notre patrimoine commun. C'est une chance pour notre pays et la culture.

Créé il y a 21 ans, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), opérateur national de l'État, est l'acteur majeur et central de ce dispositif. Fort de ses 2 200 agents, dont 1 800 archéologues, scientifiques de haut niveau, il a fait la démonstration de sa pertinence, de sa compétence, mais aussi de sa réactivité dans ses missions grâce à une gestion volontariste, garante d'un équilibre économique nécessaire. C'est cet engagement des équipes de l'Inrap, tout autant que leur expertise que le ministère s'est attaché depuis 2021 à mieux reconnaître au travers de la revalorisation des carrières des agents. Le ministère de la Culture, dans le respect des règles de la concurrence, s'attache à lui donner les moyens de conduire ses missions de service public. En témoigne le niveau inédit de diagnostics archéologiques conduits sous le contrôle scientifique et technique des services régionaux de l'archéologie qui les prescrivent. L'Inrap ce sont aussi 220 fouilles archéologiques préventives en cours, de la plus modeste à la plus visible, comme celle menée à la croisée du transept de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Une opération qui a su concilier démarche scientifique de haut niveau et respect du calendrier fixé par le Président de la République.

L'archéologie préventive, c'est aussi la conservation par l'étude. L'Inrap travaille ainsi, partout en France, au développement d'un réseau de centres de conservation et d'études archéologiques garant de la pérennité des acquis des fouilles et diagnostics, mais aussi de leur accès aux chercheurs.

L'archéologie préventive, c'est enfin le partage de la connaissance. Je veux saluer ici la variété des actions de diffusion proposées par l'Inrap, au travers d'expositions, de conférences, de publications, de documentaires ou d'opérations d'éducation artistique et culturelle. Je suis fier que le ministère de la Culture dispose de cet outil exceptionnel, bien identifié à l'international et souvent envié, qui participe pleinement de notre diplomatie scientifique et du développement de la francophonie. Une francophonie qui pourra, à la rentrée, s'appuyer sur la nouvelle Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, dont les richesses archéologiques ont été révélées par les agents de l'Inrap. Cette année encore, les Journées européennes de l'archéologie offriront les 16, 17 et 18 juin l'opportunité à tous de découvrir dans plus de 500 sites la richesse des chantiers menés en France. Ces Journées, tout comme la présente lettre, sont aussi l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des agents de l'Inrap pour le travail formidable qu'ils mènent, tout au long de l'année, pour préserver notre histoire ancienne et nous en livrer des clefs de compréhension.

page 2

Sur le terrain

Archéologie et environnement : l'exemple des berges de la Loire

page 3

Partenariat

De la fouille au musée : un réseau actif de partenaires

page 4

Évènement

14^e édition des Journées européennes de l'archéologie
Dominique Garcia, président de l'Inrap

Archéologie et environnement : l'exemple des berges de la Loire



Dix épaves et des pêcheries ont été exhumées sur les sites des îles Poulas, Coton et aux Moines : première fouille préventive sur les berges de la Loire. Délégué à la directrice adjointe scientifique et technique (DDAST), au centre de recherches archéologiques Inrap de Carquefou (Pays de la Loire), Denis Fillon revient sur cette archéologie en milieu sensible.

Pourquoi cette fouille sur les berges de la Loire ?

Nous intervenons dans le cadre d'un programme de rééquilibration du lit de la Loire engagé par Voies navigables de France (VNF). Au début du xx^e siècle, des épis ont été mis en place pour arrêter les sables et permettre le creusement d'un chenal pour la navigation. Au fil du temps, les sables se sont accumulés entre les épis et ont enseveli des vestiges archéologiques. Aujourd'hui, VNF intervient sur ces épis, ce qui a pour conséquences de remuer les sables et de faire apparaître les vestiges. C'est pourquoi le service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire a prescrit 13 diagnostics archéologiques (2019-2021), puis trois fouilles, sur les îles Coton, Poulas et aux Moines (été 2022).

Quelle est la contrainte liée à ces zones d'intervention ?

La contrainte faune-flore est ici très importante, du fait de la présence de plantes endémiques et d'espèces animales variées comme les sternes ou « hirondelles de mer », les gomphes qui sont des grosses libellules ou encore les castors. Afin de préserver cet écosystème, des écologues de la direction régionale de l'Environnement (Diren) ont validé la date de démarrage des travaux, ainsi que les cheminements sur les grèves, pour ne pas risquer, en roulant ou marchant, de transporter des graines de plantes invasives sur ces zones à protéger. Par ailleurs, nous ne pouvions pas intervenir avant le 15 août car les sternes nichent directement sur les grèves et pondent des œufs que nous risquions d'écraser. Les bases-vie ont été installées à 800 m de la fouille, sur des zones non inondables. Nous avons utilisé un véhicule 4X4, de fabrication récente pour polluer le moins possible et des pelles mécaniques hybrides, également de fabrication récente. Tous les soirs, nous les entreposons à l'extérieur des grèves sur un mille-feuilles composé de lits de sable et de feutre géotextile (bidim) afin d'absorber toute fuite éventuelle. L'objectif était que l'on ne puisse détecter aucune trace de notre passage ni sur les grèves, ni sur les berges à l'issue des opérations.

Ce chantier est-il différent des autres ?

Ce type d'intervention est un peu plus chronophage qu'une fouille classique, mais dès lors que l'on connaît le milieu dans lequel on évolue et que les contraintes écologiques sont prises en compte en amont du chantier, c'est une opération qui ne soulève pas de problème particulier. Nous avons respecté les devis. En tant que délégué à la directrice adjointe scientifique et technique, je passe beaucoup de temps sur le terrain et je vois de plus en plus de sites qui sont plus propres après notre intervention car nous les dépolluons. Bien sûr, il y a toujours des pistes d'amélioration à explorer, mais la grande majorité des archéologues ont une fibre écologique très forte. C'est un milieu professionnel où une véritable attention est portée à l'environnement. En effet, sauvegarder les vestiges du passé contribue aussi à se projeter plus sereinement dans l'avenir.



Fouilles archéologiques sur l'île Coton
© Denis Gilsman, Inrap

Cap sur l'Antiquité !

Après une année 2022 dédiée au vingtième anniversaire de sa création, l'Institut reprend son cycle de saisons scientifiques et culturelles et dresse un état des travaux et des connaissances archéologiques sur l'Antiquité et la Gaule romaine.



Sur près de 50 000 opérations menées par l'Institut, depuis sa création en février 2002, 13 300 rapports de diagnostics et de fouilles font mention de vestiges antiques. Ainsi, grâce à l'archéologie préventive et au fil des aménagements du territoire, de nouvelles découvertes sur la période antique viennent compléter l'histoire de la fabrique de la France, de ses villes et de ses paysages.



Objets mis au jour lors de la fouille de la nécropole de Narbonne.
© Denis Gilsman, Inrap

romaine plus ordinaire, et en ce sens peut-être plus inattendue : si la lampe à huile éclairait peu, comment donc s'éclairaient nos prédécesseurs ? Quelles sauces et salaisons antiques étaient préparées dans la baie de Douarnenez ? Quid de la pharmacopée antique ? Les résultats scientifiques autour de ces questions font l'objet d'un cycle de conférences en ligne du 12 avril au 15 novembre, organisé par l'Inrap et Sorbonne Université. Le colloque annuel de l'Institut traitera pour sa part de l'archéologie des formes indirectes de la puissance impériale (« impérialisme informel », « diplomatie de l'influence ») dans la Gaule romaine.

Patrimoine antique et archéologie préventive

Deux tiers de nos préfectures sont d'anciens chefs-lieux gallo-romains.

Deux tiers de nos préfectures sont d'anciens chefs-lieux gallo-romains. Sous Auguste, la division administrative et politique des Gaules en provinces (Narbonnaise et trois Gaules) et surtout en cités ou *civitates*, aux limites calquées sur les frontières ethnopolitiques de la fin de l'âge du Fer, est sans doute l'un des aspects les plus déterminants de la romanisation. Ce territoire de la cité est devenu *de facto* l'espace ou l'échelle de référence des chantiers et des études archéologiques antiquisantes, mais aussi des institutions muséales qui, du simple musée de site au grand musée urbain, ont développé un parcours de visite autour de cette construction.

En effet, nombre d'objets patrimoniaux issus des fouilles préventives enrichissent leurs réserves et leurs vitrines à destination de publics locaux en quête de l'histoire de leur région.

La Galerie muséale de l'Institut se donne précisément pour mission de décrire ce mouvement « de la fouille au musée » et recense les mobiliers antiques issus de fouilles de l'Inrap venus rejoindre les collections archéologiques des musées partenaires. Elle présentera aux jeunes publics, lors des prochaines Journées européennes de l'archéologie (JEA), une exposition virtuelle sur les dieux et déesses gallo-romains. Toujours pour le jeune public, l'Institut a produit une exposition légère « Archéochrono Antiquité » qui sera dévoilée lors des JEA.

Enfin, l'Inrap collabore en 2023 à plusieurs expositions sur la période antique avec les musées dont il est partenaire. Celles-ci sont notamment à découvrir sur le site inrap.fr et la page dédiée « saison Antiquité ». Les « saisons » de l'Inrap sont aussi l'occasion de réinterroger et diversifier les médias afin de partager avec le plus large public les réflexions et prolongements issus des recherches et des vestiges recueillis. C'est dans le cadre des Rencontres d'Arles que l'Inrap et le musée départemental d'Arles Antique présentent à partir du 3 juillet une exposition intitulée « Retour à la poussière ». L'artiste Marguerite Bornhauser y expose ses photographies inspirées du travail de remontage des dizaines de milliers de morceaux d'enduits peints livrés par la fouille de la « maison de la Harpiste », sur le site de la Verrerie (Arles), avant l'installation définitive des fresques dans le parcours permanent du musée. Au même moment, à Paris, l'Inrap et la RATP inviteront les Franciliens à un voyage dans la Gaule romaine dans le grand couloir de la station Montparnasse-Bienvenue avec une fresque de 138 mètres de long, illustrée par les fouilles de l'Inrap et les reconstitutions en grand format de villes antiques réalisées par l'artiste et architecte Jean-Claude Golvin. Une année riche en événements antiques vous attend !



La mosaïque de Penthée a intégré les collections du musée de la Romanité à Nîmes. © Denis Gilsman, Inrap

De la fouille au musée : un réseau actif de partenaires

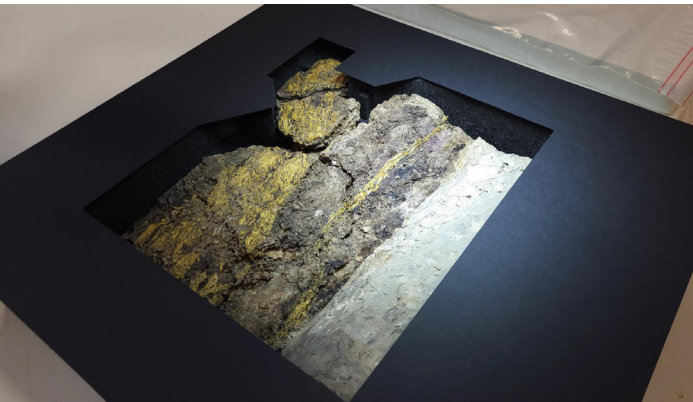
Chaque année, l'Institut renouvelle ses partenariats ou s'associe avec des acteurs économiques, scientifiques et culturels afin de développer avec eux un ensemble de compétences mettant en valeur les missions respectives de chacun dans leurs domaines d'activités. Pour ce faire, l'Inrap s'appuie sur un dispositif juridique de conventions qui permet de définir le cadre de ces collaborations aux objectifs multiples.

S'engager pour le « patrimoine durable »

Parce qu'elle garantit la sauvegarde par l'étude du patrimoine archéologique des destructions entraînées par les aménagements, ainsi qu'une transmission aux générations futures, l'archéologie préventive se trouve au cœur des enjeux environnementaux et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ainsi, des groupes de construction et immobiliers, tels Promogim, Bouygues Travaux publics, Pichet, Quartus, Ogic et Demathieu Bard ont choisi de soutenir les Journées européennes de l'archéologie en 2022 et 2023 afin de faire connaître la discipline archéologique, ses enjeux, ses valeurs et ses métiers au grand public. Dans les domaines de l'édition et de la recherche, les mécènes sont également très actifs. Icade Promotion a ainsi apporté son soutien à la publication du hors-série d'*Archéopages*, la revue scientifique de l'Institut retraçant 20 ans de recherches de l'Inrap. Le groupe Constructa, quant à lui, contribue à la parution d'un atlas archéologique coédité par l'Inrap et les éditions Tallandier, outil d'information aussi bien à destination des scolaires, des enseignants que du grand public. Le groupe HANES (Dim) et la Fondation Solidarités by Crédit Agricole Centre-Est se sont engagés pour la restauration de la grande étoffe teintée de pourpre et tissée de fils d'or découverte en 2020 à Autun (Saône-et-Loire). Enfin, c'est aussi grâce au mécénat de la Fondation Gandur pour l'Art que l'Inrap a pu concrétiser son projet de galerie muséale numérique et continue à la développer avec une attention particulière portée sur le jeune public.

Mutualiser les compétences

L'Inrap conventionne régulièrement avec les collectivités territoriales, les aménageurs, les établissements scientifiques et culturels afin de renforcer ses missions opérationnelles, de recherche et de valorisation et de permettre la réalisation de ces opérations. Au cours de la période récente, l'Inrap a signé des conventions avec Lyon Métropole, Bordeaux Métropole, Toulouse Métropole, Chartres Métropole, les départements du Lot et du Vaucluse, qui ont rejoint ou ont renouvelé leur présence dans le réseau des partenaires de l'Institut. Dans le cas d'une prescription de diagnostic ou de fouille, ces conventions peuvent en effet viser à réunir des compétences et des moyens scientifiques et techniques afin de présenter à l'aménageur une proposition commune. Elles se révèlent ainsi comme un moyen supplémentaire d'assurer conjointement une mission de service public avec célérité, précision et qualité, au bénéfice des citoyens et des projets d'aménagement.



Après sa restauration le tissu d'or sera exposé au musée du quai Branly-Jacques Chirac, en septembre 2024.
© Lucie Marquat, Inrap



Dans le cadre d'un partenariat signé en 2020, Dominique Garcia, président de l'Inrap, a donné une conférence « 20 ans d'archéologie préventive : les 20 plus belles découvertes », à l'occasion de la Rencontre du Hub Icade. © Denis Gilsman, Inrap

Le Club Aménageurs : une culture commune

Créé en 2011, le Club Aménageurs réunit les partenaires de l'Inrap à l'occasion de rencontres programmées autour d'une thématique deux à trois fois par an. Par ce biais, l'Institut confirme sa volonté de rapprochement et de coopération avec les aménageurs dont l'Union sociale pour l'habitat (580 opérateurs HLM), Kaufman & Broad, Association des maires de France (AMF), Association des maires d'Île-de-France (Amif), Icade Promotion, Eiffage Aménagement, Quartus Résidentiel, Pichet, Réseau de transport d'électricité (RTE)... Ces partenariats visent notamment à mieux accompagner les projets d'aménagement, à intégrer en amont la contrainte archéologique, à fluidifier les opérations sur le terrain et à sensibiliser les aménageurs à la connaissance du patrimoine archéologique. C'est ainsi qu'un petit-déjeuner a été organisé au siège de l'Inrap le 22 mars à l'occasion d'une présentation en avant-première de l'exposition légère Archéocapsule « Féminin-Masculin. Archéologie des sexes » et que le musée d'Archéologie nationale-Domaine de Saint-Germain-en-Laye accueillera le 20 juin prochain la Soirée annuelle de l'Inrap.



Conférence de Frédéric Gerber, archéologue de l'Inrap, lors de la 25^e édition du Club aménageurs organisée avec le soutien de Eiffage Aménagement aux Beaux-arts de Paris. © Inrap

Rayonnement culturel et partage des connaissances

Chaque année, une trentaine de conventions-cadres sont signées avec des musées et des centres d'interprétation qui permettent à l'Inrap de valoriser ses recherches et ses ressources dans le cadre d'expositions temporaires ou de création de parcours permanents. L'Inrap a récemment renouvelé ses conventions avec des musées nationaux, comme le musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain en Laye, le Muséum national d'Histoire naturelle, le musée du quai Branly-Jacques Chirac et le musée de l'Homme, ou avec les collectivités dont dépendent les musées territoriaux : musée des Confluences (Lyon), l'établissement public Paris Musée qui regroupe 14 musées, musée départemental d'Arles antique, musée de la Romanité (Nîmes), musée Rollin (Autun), musée de Picardie (Amiens), musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France (Seine-et-Marne), MuséoParc Alésia (Côte-d'Or), pôle d'interprétation de la Préhistoire (Dordogne, Nouvelle-Aquitaine), musée Jean-Claude-Boulard Carré Plantagenêt (Mans), musée Thomas-Henry (Cherbourg-en-Cotentin), Cap Sciences, etc. Ces conventions se développent dans un contexte de forte progression des opérations préventives menées par l'Inrap (+10 % sur cinq ans) et donc de mobiliers archéologiques à valoriser et exposer dans les musées, pour la plus grande satisfaction du public.



Salon international du patrimoine culturel 2022, sur le stand de l'Inrap, de gauche à droite : Daniel Guérin, directeur général délégué de l'Inrap, Stéphane Bern, Brigitte Macron, première dame de France, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, Jean-François Hébert, directeur général des Patrimoines et de l'Architecture, et Dominique Garcia, président de l'Inrap. © Lucie Marquat, Inrap

Archéologie de la France : un partenariat entre la Bibliothèque nationale de France et l'Inrap

La Bibliothèque nationale de France consacre son cycle annuel de conférences « De la fouille à l'écriture de l'histoire » à l'archéologie de la France, en écho aux 20 ans de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et aux 20 ans de la création de l'Inrap.

Au fil de sept conférences, depuis le 11 janvier 2023, de Néandertal aux vestiges matériels des Années folles, archéologues et historiens présentent l'état actuel des connaissances sur une période ou une thématique à partir des travaux et découvertes archéologiques les plus récents et montrent comment l'archéologie se pratique en France.

Les Journées européennes de l'archéologie (JEA) à l'Unesco



Le 20 janvier dernier, l'Inrap a organisé un forum autour des JEA à l'Unesco.

En 2022, 30 pays ont participé aux JEA avec plus de 1 500 événements organisés en Europe. L'un des objectifs du forum visait à réfléchir à la façon d'attirer les publics par le biais d'événements de « proximité ». Quels publics viser, avec quelles actions ? Quelles politiques de communication sont les mieux adaptées ? Comment créer une dynamique com-

mune et construire ensemble l'avenir de ces journées ? Au travers de différents ateliers, l'Inrap et ses partenaires européens ont nourri des réflexions communes afin de poursuivre le développement des JEA en tenant compte de la diversité des pratiques et des politiques archéologiques de chaque pays.

14^e édition des Journées européennes de l'archéologie



Dominique Garcia,
président de l'Inrap

Les 16, 17 et 18 juin, partout en Europe, grands et petits, passionnés d'archéologie, d'histoire ou de patrimoine, ou simples curieux, sont invités à visiter les coulisses de la recherche archéologique : des chantiers de fouille ou des laboratoires exceptionnellement ouverts, des conférences ou des expositions... Près d'un millier d'événements au plus près des citoyens.

Les archéologues et les acteurs du patrimoine de différentes institutions – professionnels et bénévoles – seront là pour accueillir tous les publics et partager la connaissance sur un site archéologique récemment mis au jour ou échanger sur les nombreux sujets.

Plus que jamais, il est important de faire société, d'exalter la convivance et de retrouver, grâce à l'archéologie, des repères communs, dans le temps long et dans tout l'espace européen : l'archéologie ne concerne pas que le passé, elle fait notre présent.

L'Inrap coordonne cette manifestation populaire, culturelle et scientifique avec le même engagement qui le guide tout au long de l'année, afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire des territoires dans lesquels s'inscrivent les projets d'aménagement : diagnostiquer pour évaluer l'intérêt scientifique et patrimonial des sites archéologiques, fouiller en réunissant des équipes pluridisciplinaires, valoriser les vestiges mis au jour et partager le résultat de ses recherches.

Notre Institut n'a jamais été un opérateur d'archéologie préventive parmi d'autres. Il est un institut national – présent sur l'ensemble des territoires dans l'Hexagone et outre-mer – dont les découvertes enrichissent les musées nationaux et territoriaux, dont les travaux de recherche prennent la mesure des siècles et interrogent l'avenir (sur la santé, le climat, l'alimentation, la construction...), dont les ressources culturelles entrent en résonance avec un large spectre de disciplines scolaires, dont l'expertise renforce la diplomatie d'influence de la France...

Nous fouillons, c'est votre histoire !

Dans les territoires et en partenariat

Les JEA 2023, ce sont

1 200
initiatives en métropole
et dans les Outre-mer

14
villages de l'archéologie

Près de **650** lieux

Plus de **500**
organisateurs mobilisés

500
communes engagées

Les Journées européennes de l'archéologie (JEA) sont pilotées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous l'égide du ministère de la Culture.

La 14^e édition des Journées européennes de l'archéologie aura lieu du vendredi 16 juin (journée dédiée aux publics scolaires) au dimanche 18 juin 2023. Chaque année, les JEA invitent le public à explorer le passé dans toute sa diversité. À cette occasion, plus d'un millier de manifestations sont proposées partout en France : ouvertures exceptionnelles de chantiers de fouilles, villages, activités pédagogiques et ludiques, rencontres avec des chercheurs, visites de laboratoires, expositions, projections...

Tous les acteurs de l'archéologie se mobilisent afin de partager leurs connaissances, leurs métiers et leurs découvertes. Depuis 2019, les journées se sont ouvertes à l'Europe : 30 pays ont participé à l'édition 2022.

Depuis leur création, les Journées de l'archéologie bénéficient du partenariat de la chaîne Arte, qui consacrera, cette année encore une programmation exclusive à l'archéologie toute la journée du samedi 17 juin. Par ailleurs, pour cette nouvelle édition ce sont 19 partenaires qui s'associent à la manifestation : *Archéologia*, *Arkéo Junior*, Arte, Autoroute Infos, France Culture, France médias monde, *Grande galerie*, Gulli, *La Gazette des communes*, *Le Figaro*, *Le Journal de Mickey*, *Le Monde des ados*, Nota Bene, Phenix stories, Radio Vinci Autoroute, Sanef, SNCF, Téléràma, Toute l'histoire.

La manifestation bénéficie du soutien de Promogim, Bouygues Travaux Publics, Pichet, Quartus, Ogic et Demathieu Bard.

en collaboration avec



avec le soutien de



en partenariat avec



Cette année le site des JEA change d'adresse !
Vous retrouverez tout le programme
et toutes les informations, sur :

<https://journées-archeologie.eu>

Contact

Eddie Ait
Délégué aux relations institutionnelles
et au mécénat

121 rue d'Alésia
75014 Paris
01 40 08 81 02
06 78 78 92 09
eddie.ait@inrap.fr

Abonnez-vous à notre newsletter
sur inrap.fr

Suivez-nous sur


Directeur de publication :
Dominique Garcia

Comité éditorial et coordination :
**Laure Bromberger, Jean Demerliac,
Bénédicte Hénon-Raoul**

Conception graphique :
c-album

Imprimé sur du papier respectueux
de l'environnement par l'imprimerie
Art et Caractère

© Inrap, juin 2023
ISSN 2429-9812

Inrap
121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. 01 40 08 80 00